

Matières du tems. Novemb. 1707. 335
tint le jour de la Nativité dans l'Eglise de
N. Dame *del Popolo*, l'Ambassadeur de Ve-
nise n'y fut pas invité, suivant la coutume:
il en fait de grandes plaintes, & demande
au St. Siege, au nom de la Republique,
une ample satisfaction de ce mépris fait à
son Caractere.

III. La revolution de Naples ayant don-
né lieu à plusieurs Seigneurs affectionnez à
la Maison d'Autriche, d'arborer sur la por-
te de leurs Palais à Rome les Armes d'Es-
pagne avec l'Ecuillon d'Autriche; le Pape
a desapprouvé cette conduite, sous pretexte
que le St. Siege n'avoit point reconnu d'au-
tre Roi d'Espagne que Philippe V. (quoi
qu'il eût donné libre passage dans les Etats
de l'Eglise, & fait fournir les étapes aux
Troupes qui marchent pour dépouiller du
Royaume de Naples le Prince qu'il a re-
connu, & le mettre entre les mains du
Prince que Sa Sainteté ne veut pas recon-
noître;) il est aisé de juger que la Politique
de la Cour de Rome veut menager les deux
Maisons rivales, en laissant à l'une le titre
& les droits honorifiques, pendant qu'elle
a favorisé à l'autre la possession d'une par-
tie du Domaine utile, sans approfondir si
les deux Concurans sont véritablement sa-
tisfaits de la conduite de la Cour Romaine;
dans toutes ces circonstances, il est à pro-
pos de remarquer que le Pape fit publier au
mois d'Août une Ordonnance qui enjoig-
noit à tous ceux qui avoient mis les armes
de l'Archiduc sur les portes de leurs Pa-
lais, de les ôter, à peine d'une amande de
cinq cens écus par jour.

Le Prince de Tassis avoit crû se sauver
en

*Défense
du Pape pot
arborer les
armes de
l'Archiduc.*